



## Procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 04 novembre 2023 au centre culturel Nelson MANDELA à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES

### Clubs présents :

ANNOEULLIN FC – ARMENTIERES COLMAR FC – ARMENTIERES JA – ASCQ US – ATTICHES US – AVELIN AS – BAC SPORTS – BAILLEUL SC – BAISIEUX AS – BAUVIN FC – BERGUES RC – BERSEE AS – BIERNE FC – BONDUES FC – BOURBOURG SC – BOUSBECQUE CS – BRAY DUNES US – CAESTRE AJL – CAMPHIN EN CAREMBAULT AS – CAPINGHEM AS – CAPPELLE GRANDE ES – COMINES ACS – CROIX FIC – CYSOING WB EC – DUNKERQUE MALO FC – DUNKERQUE SUD AS – ENNEVELIN STADE – ERQUINGHEM CS – ESQUELBEQ US – FACHES FC – FERRAIN AN 96 – FRELINGHIEN ES – FRETIN US – GENECH ES – GODEWAERSVELDE US – GONDECOURT CS – GRANDE SYNTHÉ ASA – GRANDE SYNTHÉ O – GRAVELINES US – HALLENNES OL – HALLUIN ESPAGNOLS – HALLUIN UNION – HAUBOURDIN CG – HAZEBROUCK CHTS – HAZEBROUCK PONT ROMMEL – HAZEBROUCK SC – HELLEMMES AS – HEM OL FC – HONDEGHEM US – HONSCHOOTE FC – HOUPLINES EC – ILLIES AUBERS ESC – KILLEM FC – LA CHAPELLE FC – LA GORGUE CS – LA MADELEINE FC – LAMBERSART UF – LE DOULIEU FC – LEDERZEELE MILLAM US – LEERS OS – LEFFRINCKOUCKE US – LESQUIN US – LEZENNES STADE – LILLE ANTILLAIS US – LILLE AS SOLIDAIRE GUINEE – LILLE LOUVIERE – LILLE CARREL US – LILLE FUTSAL – LILLE OSC – LILLE SIXTE DONDAINE – LILLE SUD FC – LINSSELLES FC – LOMME DELIVRANCE – LOMME OSM – LOMME USC – LOOBERGHE HOLQUE CAPPELBROUCK DE LA COLME – LOON PLAGE FC – LYS STELLA – MARCQ OL – MARQUETTE US – MERIGNIES O – MONS AC – MONTS DE FLANDRE US – MOUCHIN ENT – MOUVAUX ES – MOUVAUX FUTSAL – NIEPPE UF – PAYS DE CASSEL US – PERENCHIES US – PHALEMPIN US – PONT NIEPPE AS – PREMESQUE FC – PROVIN US – QUESNOY FSM – RADINGHEM AS – RONCHIN US – RONCQ ES – ROUBAIX WERVICQ RC FEMININES – SAILLY FOREST FOOT – SAINT ANDRE US – ST POL USCC – SANTES FC – SEQUEDIN OSM – STEENVOORDE AS – TEMPLEMARS FC – TEMPLEUVE AS – TETEGHEM US – THUMERIES AG – TOURCOING CHTS – TOURCOING EIC – VERLINGHEM FOOT – VIEUX BERQUIN FC – VILLENEUVE D'ASCQ DECATHLON – VILLENEUVE D'ASCQ FEMININ – VILLENEUVE D'ASCQ FLERS OS – WALLON CAPPEL US – WAMBRECHIES FC – WARHEM US – WATTIGNIES FC – WATTRELOS FC – WATTRELOS US – WORMHOUT ES.

### Clubs représentés :

ANSTAING CHERENG EC – ARMBOUTS CAPPEL – CAMPHIN EN PEVELE EC – COUDEKERQUE USF – CRAYWICK FC – DUNKERQUE DOCKERS – GRANDE SYNTHÉ AF 2 SYNTHÉ – GRANDE SYNTHÉ FC – GRANDE SYNTHÉ FUTSAL – HOUPLIN US – HOUTKERQUE FC – HOYMILLE ASC – LILLE COCKER – LILLE FIVES OS – LILLE INDEPENDIENTE FUTSAL ASS – LILLE LMCU – LILLE METROPOLE FUTSAL – LILLE SPARTAK – LILLE UNILOG – LILLE WAZEMMES AJS – MARCQ ATTACK – MARITIME US – MERVILLE USM – METEREN FC – MORINS FC – PETITE SYNTHÉ SM – PITGAM AS – ROSENDAEL FC – ROUBAIX ASC – ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL – ROUBAIX OC – ROUBAIX RC – STEENE FC – STEENWERCK JS – TOUFFLERS AF – TOURCOING A COLBERT – TOURCOING BLANC SEAU – TOURCOING VICTOR DURUY – VILLENEUVE D'ASCQ GENDARMERIE – WAHAGNIES FC – WASQUEHAL FOOT – WILLEMS AS – YSER BOLLEZEELE US – ZEGEERSCAPPEL ACADEMY FUTSAL HDF.



### **Clubs Absents :**

ALLENES ENTENTE – ANNOEULLIN FUTSAL – BOIS GRENIER AS – BROUCKERQUE AS – CAPPELLE EN PEVELE ES – COMINES GLAMMS – COUDEKERQUE ASF – DEULEMONT FC – DUNKERQUE USL – DUNKERQUE USINES – EMMERIN FC – ENNEQUIN ES – ESTAIRES US – FLEURBAIX US – FORT MARDYCK OC – GHYVELDE JS – GRAND FORT SC – HAZBEOUCK ST JOSEPH – HERZEELE RC – LA MADELEINE ASSEC – LA MADELEINE MELTING POTES – LAMBERSART ORTF – LILLE AMICALE SPORTIVE – LILLE AS VAUBAN ESQUERME – LILLE AS VIEUX – LILLE BOIS BLANC RC – LILLE CROUS FC – LILLE EQUIPE TYPE ACADEMY – LILLE FG BETHUNE – LILLE PETIT TERRAIN – LILLE RIENA FOOT – LILLE SELECAO – LILLE UC – LINSSELLES FUTSAL – LITTORAL FOOTLIFE – LOMME FUTSAL – LOOS OLIVEAUX AS – LOOS OXYA FC – MARCQ AS – MARQUETTE BA TITUDE – MARQUILLIES US – MERRIS ENT FC – MONS FC – MONS LA MONSOISE – MOUVAUX LILLE METROPOLE FUTSAL – OSST CAPPEL – OSTRICOURT JSC – QUAEDYPRE CO – REXPOEDE AS – RONCHIN QPZ – ROUBAIX ACADEMIE FC – ROUBAIX COVILHA – ROUBAIX OUEST ACADEMIE – ROUBAIX SJBTE – ROUBAIX TG PORTUGAIS – ROUBAIX WOLF FUTSAL – SAINGHIN AO – SAINT FOLQUIN FC – ST POL SUR MER SAO PF – TOURCOING AS RENOUVEAU – TOURCOING BOURGOGNE – TOURCOING ESIT – TOURCOING FOOT FRIENDS FAMILY – TOURCOING US – UXEM AAMJ – WATTRELOS FUTSAL – WAVRIN DON JS – WEPPEES ES – WERVICQ US – WINNEZEELE AS.

### **Club Excusé :**

SECLIN FC.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'Assemblée Générale.
2. Rapport moral saison 2022-2023
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023 à Lille paru sur le site internet du District des Flandres.
4. Election du Commissaire aux comptes.
5. Rapport financier saison 2022 – 2023 et validation des comptes.
  - o Présentation des comptes de la saison 2022/2023.
  - o Rapport du commissaire aux comptes.
  - o Affectation du résultat.
6. Approbation du budget saison 2023-2024 par l'Assemblée.
7. Informations du District.
8. Clôture de l'Assemblée Générale.

#### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

#### **Intervention de Mme Pauline Blondeau (Présidente du District)**

Pauline Blondeau ouvre cette assemblée générale en saluant et remerciant l'ensemble des nombreux dirigeantes et dirigeants présents. Elle exprime sa gratitude envers toutes les personnes ayant répondu à l'invitation.

Avant de commencer l'Assemblée, elle souhaite honorer la mémoire de ceux qui nous ont quittés, en particulier M. Serge Patureau, M. Augustin Dubois, M. Bernard Desante, le jeune Alexis du club de Comines, Dimitri Delange, ou encore Mme Anick Buils.

Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Elle rappelle que la dernière Assemblée Générale d'été a eu lieu à Lille et souligne que le lieu d'aujourd'hui, La Chapelle d'Armentières, est plus central. Elle remercie les équipes techniques du centre culturel Nelson Mandela et les employés pour leurs efforts pour accueillir les clubs dans les meilleures conditions.

Elle souhaite de bons travaux aux clubs présents et précise que le District a initié une question test assez atypique en demandant leur avis sur le logiciel, compte tenu du début de saison chaotique dû à des problèmes informatiques. Elle exprime ses inquiétudes concernant notamment l'affichage des rencontres et la désignation des arbitres sans oublier toutes les difficultés rencontrées par le service compétitions.

Elle remercie les salariés et bénévoles pour leur dévouement et ingéniosité, et rappelle que le service aux clubs est une priorité. Elle remercie également les clubs pour leur patience et réactivité.

### **Présentation du rapport moral par M Quentin LECLERC (Secrétaire Général du District)**

Quentin Leclerc remercie les participants de l'Assemblée Générale Automnale, soulignant son importance pour la présentation des rapports financier et moral. Il précise que l'Assemblée pourra valablement délibérer, le quorum étant largement atteint :

- 118 clubs présents, 43 clubs représentés soit un total de 161 clubs présents et représentés
- 67.6% de clubs présents ou représentés, représentant 77.6% des voix

Le Secrétaire rappelle que le rapport moral couvre les actions et projets de la saison 2022-2023, et exprime sa gratitude envers le comité de direction, les commissions, et les salariés pour leur dévouement.

Le District assure une mission de service public déléguée par la Fédération Française de Football, visant à promouvoir et développer le football. A ce titre, il revient sur différents projets et actions menées cette saison :

- Reprise des compétitions 2022-2023 : Malgré des difficultés d'approvisionnement en carburant, les compétitions se sont déroulées sans encombre.
- Rentrée des techniciens et football éducatif : Mention spéciale à Chakib Bachiri et Mohamed Gacem pour leur implication.
- Forum des dirigeants : Succès notable, permettant échanges et partage d'informations.

Il revient sur les différents évènements qui sont venus ponctuer la saison :

1. Initiation au football (juillet) : Au Kipstadium.
2. Rentrées du foot : Sur 43 sites pour U10-U11 et 63 sites pour U6-U9 avec 526 équipes, avec l'expérimentation du "ballon magique" pour les U6-U7 qui a été très appréciée.
3. Octobre Rose avec une campagne de sensibilisation.
4. Le Winter Flandres : Participation de plus de 100 clubs.
5. Le Fem'Futsal pour les catégories U16 F à Seniors F
6. L'Ecup : Seconde édition avec finale départementale et régionale.
7. Challenge Foot en Marchant : avec plusieurs rassemblements organisés et notamment à l'Urban Soccer de Lezennes.

8. La finale départementale U13 Pitch à La Chapelle d'Armentières.
9. Journées Nationales des débutants/débutantes à Grande Synthe et Roubaix, avec 3000 jeunes participants.
10. Les finales des Coupes de District : à Templemars pour les finales féminines et à Saint Pol sur Mer pour les finales masculines et futsal.

Quentin Leclerc souligne l'importance cruciale des techniciens sur le terrain, notamment à travers les formations via les PPF et DAP. Plusieurs centaines de licenciés ont été formés sur divers modules, incluant les sélections pour sections féminines et masculines, et des rassemblements spécifiques pour les gardiens de but.

Il évoque les différentes formations dédiées aux dirigeants, assurées par des formateurs certifiés issus du comité de Direction et des salariés, garantissant une formation de qualité.

Quentin Leclerc mentionne brièvement le dispositif PSEM, indiquant qu'un focus sur les nouvelles orientations sera présenté plus tard au cours de l'Assemblée.

Il effectue ensuite un focus sur les commissions et les bénévoles qui les composent, rappelant qu'elles sont essentielles pour atteindre les objectifs du District. Une réunion en début de saison avec le comité de Direction et les commissions à caractère contentieux a permis de faire le point sur les orientations et le fonctionnement. L'accent a été mis sur la prévention, la sécurité et la médiation, essentielles pour ces commissions.

Quentin Leclerc présente les chiffres de la commission de discipline pour illustrer le travail accompli face aux incivilités sur les terrains.

**Commission de discipline :**

- 70 réunions durant la saison.
- 969 dossiers traités, la moitié concernant les catégories seniors, réserve, et vétérans.
- 44 dossiers mis en instruction, représentant 250 heures de travail.

**Commission d'appel :**

- 13 réunions pour traiter 33 dossiers (11 appels juridiques et 22 disciplinaires).

**Commission de récupération de points :**

- 7 réunions pour traiter 44 dossiers.

**Commission juridique :**

- 30 réunions pour traiter 1310 dossiers.

Il souligne également le travail des autres commissions essentielles au bon fonctionnement du District comme les commissions coupes, technique, de développement, labels - PEF, statut de l'arbitrage, terrains (CDTIS)... Ces commissions restent ouvertes aux nouvelles candidatures.

Un point sur l'arbitrage montre que de nombreuses formations ont été dispensées, formant des dizaines d'arbitres. L'objectif reste de fidéliser et de recruter de nouveaux arbitres.

Les labels sont en progression :

- Clubs labellisés pour les jeunes : 30 clubs (8 de plus que la saison précédente).
- Label féminin : 27 clubs (contre 23 la saison précédente).
- Labels futsal : 3 clubs, maintenant les objectifs de labellisation.

Quentin Leclerc remercie les bénévoles et techniciens pour leur accompagnement des clubs dans le processus de labellisation.

Il met en lumière les nouvelles pratiques qui ont émergé en réponse aux évolutions de la société, telles que le Foot en Marchant, le Futnet, le Golf Foot, et le Fitfoot, qui ont tous rencontré un grand succès.

Il aborde ensuite le fonctionnement interne du District et effectue un point sur les mouvements de personnel notamment :

- Départ en retraite : Mme Corinne Trolle, directrice financière, a pris sa retraite le 1er septembre 2022 et a été remplacée par Me Sylvie Vaillendet, avec une transition sur plusieurs mois.
  
- Nouvelles arrivées :
  - o M. Simon Szczepski en septembre 2022, alternant en communication.
  - o M. Joachim Merry (CTD-PPF), salarié de la Ligue détaché au District des Flandres.
  - o M. Zakaria Id Lamaalem, également salarié de la Ligue, détaché au District des Flandres en tant que CTD en arbitrage.

Il insiste sur l'importance de la proximité du District avec ses clubs pour les accompagner administrativement et sportivement, notamment à travers les réunions de secteurs visant à donner la parole aux clubs et favoriser l'enrichissement mutuel. Il énumère les différentes actions principales menées à ce titre :

- Formation sur les licences menée activement par Me Sonia Sergheraert, incluant la formation des nouveaux secrétaires.
- Campagne ANS conduite par Luc Laforge et Camille Lemaire.
- Forum des nouveaux présidents de clubs organisé à Mons en Baroeul et à Socx.
- Campagne des services civiques pilotée par Luc Laforge avec la participation de Sylvie Vaillendet, déployant des services civiques dans les clubs du District des Flandres.

Lancée lors de l'Assemblée Générale de juin à Lille, le dispositif « structure ton club » vise à regrouper formations et outils pour aider les clubs à se structurer efficacement et continuera d'être déployé pour les clubs.

Pour finir, le secrétaire souligne que le District affiche une croissance continue avec environ 58 500 licenciés en fin de saison 2022-2023, contre 56 660 la saison précédente, soit une hausse de plus de 3%.

Quentin conclut en soulignant que le District reste engagé à soutenir et développer le football à travers ses diverses initiatives, formations, et l'accompagnement des clubs.

L'Assemblée passe à la première série de votes menée par Quentin Leclerc.

**Vote test : Pensez-vous que le nouveau module compétition est opérationnel ?**

OUI 23.73%  
NON 76.27%

**Vote n°1 : Approuvez-vous le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2023 à Lille paru sur le site internet du District ?**

OUI 92.06%  
NON 7.94%

**Vote n°2 : Approuvez-vous le rapport moral de la saison 2022 2023 ?**

OUI 93.52%  
NON 6.48%

Quentin LECLERC prend la parole afin de donner des explications avant de passer au vote pour la nomination du commissaire aux comptes pour les 6 saisons à venir.

**Vote n°3 : Nomination du commissaire aux comptes pour six années à partir des comptes clos au 30 juin 2024 : approuvez-vous la nomination du cabinet DGD commissariat et associés ?**

OUI 93.27%  
NON 6.73%

**Intervention de Mme Valérie RICOUARD, expert-comptable pour le rapport financier de la saison 2022 2023**

Mme RICOUARD Valérie tient à remercier Luc LAFORGE et Sylvie VAILLENDET pour le travail effectué sur les comptes de l'association, qui ont tout d'abord été adoptés par le comité de Direction en octobre dernier. Elle rappelle que son rôle aujourd'hui est de les présenter devant l'Assemblée de façon la plus claire et simple possible.

Mme RICOUARD détaille les différents postes de recette et de dépenses conformément aux éléments transmis aux clubs en amont de l'Assemblée Générale. Elle effectue également un point sur le patrimoine du district.

Elle précise que l'exercice pour la saison 2022-2023 sort déficitaire pour un montant de 39 158 euros.

Elle fait état du patrimoine que possède l'association au 30 juin 2023 :

+ 819 852 € d'actif immobilisé (les biens, construction, équipements publicitaires)  
+ 54 664 € d'équipements non distribués à la clôture (concerne les stocks)  
+ 139 541 € de créances à recevoir et 15 293 € de charges constatées d'avance (somme non perçue sur le compte bancaire)

Pour un total de trésorerie de + 432 635 € de trésorerie

Elle fait également état des dettes de l'association au 30 juin 2023.

Le district a donc en fond propre valorisé 912 320 €, ce qui correspond à un peu moins d'une année de fonctionnement.



## Une question intervient de la part du club d'Houplines

La demande porte sur la durée du PGE, la réponse est donnée en précisant que le PGE a été souscrit pour une durée de 5 ans et que nous sommes dans la seconde année de remboursement.

## Intervention de M. Olivier DUBOIS, commissaire aux comptes du cabinet DGD commissariat et associés

Avant tout, il remercie l'Assemblée d'avoir accordé sa confiance au Cabinet DGD commissariat et associés pour les 6 années à venir. Il explique ensuite qu'un audit sur la saison 2022-2023 a été fait sur les comptes de l'association, et qu'il va donc relater la synthèse de cet audit à l'Assemblée.

### Opinion

Que cet audit relatif à l'exercice clos au 30 juin 2023 a été confié au cabinet DGD commissariat et associés. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'Opinion

Qu'ils ont effectué l'audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, et qu'ils estiment que les éléments qu'ils ont collectés sont suffisants et appropriés pour fonder leur opinion.

### Indépendance

Qu'ils ont réalisé leur mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui leur sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de leur rapport, et qu'ils n'ont notamment pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

Qu'en application des dispositions des articles L 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de leurs appréciations, il nous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles ils ont procédé, selon leur jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment sur 3 points :

1 : les sondages sur les flux de trésorerie

2 : la réalité et l'exhaustivité des subventions et contributions financières reçues par l'Association et examen de la césure d'exercice

3 : les variations significatives constatées dans les comptes

### Vérification des documents adressés aux adhérents

Qu'ils n'ont pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents établis par le comité de Direction et dans les documents portés à la connaissance des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Il indique que ce rapport a été établi en date du 31 octobre 2023 à LENS.

Il passe ensuite à la synthèse du rapport spécial sur les conventions règlementées :  
« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code du commerce.

Il remercie ensuite l'Assemblée pour leur écoute et attention.

### **Intervention de M. Luc LAFORGE, trésorier du District des Flandres de Football**

Il revient sur le budget prévisionnel qui a déjà été présenté lors de l'Assemblée Générale de juin 2023, pour un montant de 1 360 000 euros.

Il revient notamment sur la gestion financière des services civiques que le District met à disposition des clubs, rappelant que de 60 volontaires la première année, 100 jeunes sont désormais accueillis et mis à disposition des clubs. Compte tenu des frais afférents, une participation sera mise en place à compter de cette saison 2023/2024.

**M. Quentin LECLERC, secrétaire général du District rejoint la scène afin de passer à la deuxième partie de votes :**

#### ***Vote n°4 : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2023.***

Validez-vous les comptes au 30 juin 2023 ?

Oui 94.90%

Non 5.10%

#### ***Vote n°5 : Approbation des rapports du Commissaire aux comptes : Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial sur les comptes clos au 30 juin 2023.***

Validez-vous les rapports du Commissaire aux comptes : rapport sur les comptes annuels et rapport spécial sur les comptes clos au 30 juin 2023 ?

Oui 92.6%

Non 7.4%

#### ***Vote n°6 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023***

Approuvez-vous l'affectation en report à nouveau du déficit de ressources de 39 158 € ?

Oui 86.18%

Non 13.82%

#### ***Vote n°7 : Approbation du Budget saison 2023-2024.***

Approuvez-vous le Budget prévisionnel pour la saison 2023-2024 ?

Oui 93.67%

Non 6.33%

**Intervention de M. Thomas ROBAIL (Conseiller technique régional – coordonnateur de la formation) ainsi que M. Ludovic KUEHN (Conseiller Technique Départemental en charge du Plan de Performance Fédérale - CTD PPF) – présentation de la nouvelle filière de formations des éducateurs**

M. Ludovic KUEHN se présente et explique le rôle et les différentes actions portées au niveau de la technique au niveau du plan de performance fédérale.



M. Thomas ROBAIL se présente à son tour en précisant que sa mission est de former les cadres techniques au sein de la Ligue des Hauts de France et annonce la nouvelle filière de formations des éducateurs qui se décompose en deux parties :

- Une filière bénévole
- Une filière Professionnelle.

Ils assurent une présentation exhaustive des nouveaux parcours de formations proposés aux éducateurs par la FFF.

Ils informent également l'Assemblée que les éducateurs ayant déjà obtenu certains diplômes ne doivent pas forcément repasser par les modules de formation car il existe un tableau avec les équivalences, précisant que ce dispositif d'équivalence est possible pendant 4 années.

Ils expliquent les modalités financières, aides financières (FAFA formation notamment) et exposent les dates importantes à venir au niveau de la formation.

Il est confirmé que, pour le District des Flandres, toutes les formations (CFI) seront dispensées sur le territoire avec même plusieurs sessions, mais également des sessions qui concernent le « projet club », le « gardien de but » et le « Futsal ».

Pour finir, les informations concernant les contacts pour les formations sont transmises aux clubs.

### **Interventions de Mme LEBON Mathilde et M. CUISINIER Corentin (Conseillers Techniques Départementaux en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques – CTD DAP)**

Mathilde LEBON et Corentin CUISINIER procèdent à la présentation détaillée de différents outils à dispositions des clubs, comme le module « développer son club » disponible sur Footclubs qui permet :

- D'effectuer l'autodiagnostic pour candidater pour les labels
- D'accéder à la déclaration pour la licence club fédéral (pour les clubs nationaux)
- De candidater et accéder au module du Programme Educatif Fédéral
- De déclarer une section « loisirs »

Après la présentation succincte des 4 volets, un focus est fait sur le projet éducatif.

Mathilde LEBON informe que, pour cette saison, tous les clubs sont désengagés du programme éducatif fédéral et qu'une réinscription (ou une inscription) est nécessaire.

Des réunions d'information seront proposées aux clubs en ce début novembre animés par Pierre DREUX, technicien en BMF apprentissage au sein du District.

Un rappel est effectué sur le challenge PEF du District qui débouche sur les phases régionale et nationale.

Corentin CUISINIER prend la parole afin de faire un focus sur l'ensemble du calendrier des actions des DAP mais également sur l'opération mini-butts menée par la FFF en lien avec la Ligue et le District.

Il explique que pour les plateaux (U6-U7-U8 et U9) d'un point de vue technique, l'utilisation de buts a beaucoup plus d'intérêts pour les joueurs et joueuses. Cela suscite des émotions et a un impact sur le développement de l'enfant.

Il présente le but qui est en démonstration sur la scène, le « power shot ».

Pauline BLONDEAU reprend la parole afin d'expliquer le financement des mini-butts du dispositif proposé actuellement aux clubs et précise que, déjà, 75% des clubs ont effectué les démarches afin de s'inscrire pour cette opération. Les personnes qui rencontrent des difficultés peuvent interpeller les membres du District en fin d'Assemblée afin de les aider dans la démarche.

Elle précise ensuite que le nombre de mini-butts est calculé en fonction du nombre de licenciés par club. Deux buts sont proposés aux clubs : un but réversible avec un reste à charge de 109 euros par club et un second qui est en démonstration au tarif de 36 euros la paire de buts.

Le financement se décompose ainsi :

- 50% pris en charge par la Fédération Française de Football
- 15% pris en charge par la Ligue de Football des Hauts de France
- 15% pris en charge par le District des Flandres de Football

Soit une participation à hauteur de 80% pour les instances et un reste à charge de 20% aux clubs.

Corentin CUISINIER précise que ces mini-butts sont adaptés aux pratiques des U6/U7/U8 et U9 mais également aux U10 F et U11 F qui pratiquent le foot à 5.

### **Intervention de Mme Pauline BLONDEAU sur le projet « valorisation du bénévolat »**

Elle précise que c'est un projet qui lui tenait à cœur ainsi qu'aux membres du comité de direction et remercie Camille Lemaire, responsable de projets et événements au sein du District, pour son investissement sur ce dossier. Elle espère que ce projet sera pérennisé.

Les différents contours du dispositif sont présentés en détails à l'Assemblée :

- 1) « Le bénévole du mois » : réalisation chaque mois d'une vidéo retraçant le portrait d'un bénévole de club du District.

Le premier portrait « bénévole du mois » est diffusé en avant-première à l'Assemblée. Il s'agit d'un bénévole du club de RONCHIN US, Roland « l'homme de l'ombre ».

- 2) « Les médaillés des Flandres » : dispositif permettant d'attribuer des médailles à des bénévoles de club avec différents niveaux selon les années d'investissement.

Le dispositif est en cours et les clubs peuvent nommer des bénévoles de leur club. Une soirée spécialement dédiée aux Bénévoles aura lieu en janvier / février 2024.

- 3) « Inspirante » : il s'agira d'un dispositif qui interviendra plus tard afin de valoriser des parcours de femmes investies sur le territoire pour le football.

## **Intervention de M. Alain ANNEBICQUE et Chakib BACHIRI sur le dispositif Médiation, Accompagnement, Prévention, Sécurité et Ethique (MAPSE)**

Une vidéo de présentation de la MAPSE (Médiation, Accompagnement, Prévention, Sécurité et Ethique) est diffusée.

Chakib BACHIRI explique la mission de cette commission qui était la saison dernière une cellule expérimentale afin que le District puisse tester le dispositif sur certains dossiers, il interpelle Alain afin de lui demander son ressenti sur la saison dernière.

Alain ANNEBICQUE précise qu'une dizaine de dossiers a pu être traitée avec succès tant sur la médiation que l'accompagnement, la prévention, la sécurité mais également de l'éthique et que, pour cette saison, c'est devenu une commission qui a déjà commencé son travail.

Chakib BACHIRI précise que cette commission est en harmonie avec le projet du District, qu'une table ronde a eu lieu au sein du District avec la participation de toutes les familles qui composent le Football, mais également avec des parents non licenciés. Cette table ronde a permis de faire ressortir beaucoup d'idées qu'il faut maintenant mettre en place.

## **Intervention de M. Cédric BETTREMIEUX, président de la Ligue des Hauts de France et membre du BELFA (bureau exécutif de la LFA)**

Cédric BETTREMIEUX exprime sa satisfaction d'être présent à cette Assemblée Générale, soulignant son importance pour le dialogue avec les clubs et la transmission d'informations de la Ligue, de la LFA et de la FFF. Il met en lumière la forte présence ce matin, soulignant que cette réunion est cruciale pour évaluer les actions passées et préparer l'avenir du football.

Il rend hommage au bénévolat, soulignant son rôle vital dans la vie des clubs, et annonce une hausse de 10% du nombre de licenciés dans la région par rapport à l'année précédente. Il loue le travail de Pauline et des bénévoles dans le traitement des licences.

Il aborde également les défis actuels du football, notamment les incivilités croissantes. Il annonce des initiatives à venir en collaboration avec la Ligue et les 7 Districts pour lutter contre ces comportements inappropriés, soulignant l'importance de la prévention et de la formation, en particulier chez les jeunes.

Il évoque le développement du futsal et l'importance de ce sport dans le paysage footballistique, et discute des récents changements à la tête de la FFF, soulignant la nécessité d'une direction stable et de messages positifs.

Il revient sur les problèmes informatiques rencontrés en début de saison et les efforts pour y remédier, soulignant que les clubs ne devraient pas être des testeurs de logiciels mais plutôt bénéficier de solutions fiables.

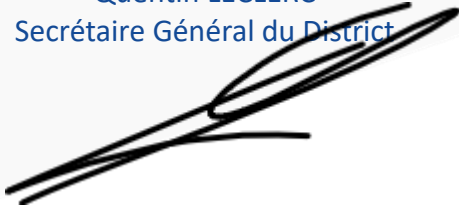
Enfin, il annonce un changement important dans la gouvernance de la FFF, où les clubs amateurs auront désormais le droit de voter pour le président de la Fédération.

Il encourage les clubs à faire entendre leur voix dans ce processus démocratique, soulignant leur importance dans le paysage du football amateur.

Le Président de la Ligue conclut en souhaitant une bonne fin de saison à tous et donne rendez-vous à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue.

La Présidente clôture l'Assemblée.

Quentin LECLERC  
Secrétaire Général du District



Pauline BLONDEAU  
Présidente du District

